RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.M INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle en formation
Au capital de 4000 euros
1560, rue des Quarante Sous
78630 ORGEVAL

Liste des souscripteurs d'actions

Le capital social est fixé à 4000 euros, divisé en 40 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, souscrites en totalité par l'associé unique ci-dessous.

Identité et domicile du souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Montant versé
BELGASMI Amine Associé unique personne physique [redacted].	40	4000 €	2000 €
TOTAL	**40**	**4000 €**	**2000 €**

Les actions souscrites sont libérées à hauteur de 50 % de leur valeur nominale.

Le montant total des versements effectués s'élève à 2000 euros (deux mille euros).
La présente liste est certifiée exacte par le président désigné de la société en formation.
Fait à Orgeval, le 15 septembre 2026.

Le président
Amine BELGASMI

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

[redacted]

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 2000 euros (deux mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.M INVEST, SASU en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 07/10/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Amine BELGASMI, la somme de 2000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 05/04/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

08 OCT. 2026

Me Antoine BASSOT

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]

Paris, le 07/10/2026

ATTESTATION D'ORIGINE DES FONDS

Je soussigné, Alexandre PROT, Directeur Général de QONTO SA, atteste que les fonds déposés par les souscripteurs de la société en formation dénommée A.M INVEST :

- Amine BELGASMI

proviennent bien d'un compte ouvert à leur nom chez QONTO, établissement agréé par l'ACPR, domicilié QONTO PARIS, [redacted] France.

Une fois les vérifications effectuées, ce dossier de société en formation est envoyé à l'étude Vincennes M&B Notaires, domiciliée [redacted] afin d'établir l'attestation de dépôt des fonds.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Alexandre Prot
Directeur Général